

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA CULTURE CONTRE LES DESASTRES, OU COMMENT FAIRE DE LA PROTECTION DES PAYSAGES CULTURELS UN OUTIL DE PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Ravello, 28-29 septembre 2018

Faut-il se contenter de protéger le patrimoine culturel face aux catastrophes ou faire de la protection du patrimoine un moyen qui permette de les prévenir? Cette question, loin de toute provocation, est le thème choisi pour la Conférence internationale intitulée « La culture contre les désastres » que le Centre universitaire européen pour les biens culturels a organisée les 28 et 29 septembre à Ravello, dans ce magnifique écrin que forme la corniche abritant la Villa Ruffolo.

Mise sur pied avec le concours de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), programme du Conseil de l'Europe qui a pour objectif de lutter contre les catastrophes naturelles et anthropiques, la conférence a pris appui sur des observations dont certaines sont des plus banales et d'autres peu fréquentes. Les paysages culturels – les aménagements en terrasses, les systèmes d'irrigation et modes de culture traditionnels, et la somme de connaissances que cela nous apporte – sont une composante du patrimoine culturel propre à un territoire, mais sont aussi le témoignage d'évolutions « historiques » qui sont parvenues jusqu'à nous du seul fait qu'elles ont traversé avec succès des dizaines d'événements naturels extrêmes. Les protéger contribue donc à prévenir des catastrophes naturelles localement récurrentes.

Bien souvent néanmoins, les activités agricoles qui constituent les paysages culturels sont devenues peu rentables, soit parce qu'elles exigent une main-d'œuvre très nombreuses, soit parce que les exploitations sont d'une taille de plus en plus réduite, ce qui les prive d'une part importante des avantages qu'offrent les politiques agricoles de l'Union européenne. Et qui dit baisse de rendement dit abandon de l'activité, avec le risque accru de catastrophes que cela entraîne.

Grâce à la participation du ministère des Politiques agricoles, alimentaires, forestières et du Tourisme, du ministère des Biens et Activités culturels, du Service de la Protection civile, du Département de l'agriculture de la Région de Campanie, d'experts venus de centres de recherche situés en Grèce et en Algérie, ainsi que de représentants de quelques fleurons du patrimoine culturel paysager italien (les Cinq Terres, la côte amalfitaine), la conférence a donné lieu à un débat animé qui a permis de voir ce qu'il serait possible de faire pour soutenir les exploitations agricoles qui contribuent, de par leur activité, au maintien des paysages culturels et, partant, à la prévention des catastrophes.

Ce débat a aussi fait ressortir le double rôle des médias dans la prévention des catastrophes, à savoir, d'une part, communiquer des informations scientifiques sur les risques locaux et, d'autre part, transmettre aux milieux scientifiques et aux décideurs les connaissances

locales sur les techniques traditionnelles de gestion du territoire et sur les risques qui existent à ce jour. Sont intervenus sur ce point le directeur du Corriere del Mezzogiorno, Enzo D'Errico, ainsi que deux journalistes, l'une du quotidien La Repubblica Napoli, Stella Cervasio, l'autre du quotidien Il Mattino, Erminia Pellecchia.

La présence d'acteurs locaux – Mario Aceto, qui cultive une variété de citrons de la côte amalfitaine connue sous le nom de « Sfusato amalfitano » ; Lello Mansi, qui est revenu sur la douloureuse expérience qu'il a vécue lors de la disparition de sa fille, Francesca, emportée par les inondations survenues à Atrani en 2010 ; les ordres des ingénieurs, des agronomes et des géologues de la province de Salerne, les représentants des associations sectorielles (CIA, Coldiretti, Confagricoltura), – a montré en quoi la Convention de Faro pouvait concrètement amener les collectivités locales à s'impliquer dans la conservation du patrimoine culturel et à faire en sorte que ce dernier soit mis durablement au service du développement humain et de la qualité de vie.

A l'issue de la présentation du rapport de Ferruccio Ferrigni, coordinateur scientifique des activités du Centre de Ravello et initiateur de la Conférence internationale, plusieurs orateurs ont pris la parole lors de l'introduction du débat et au moment d'en tirer les conclusions. Se sont notamment exprimés le Président du Centre universitaire européen pour les biens culturels (dont le siège est à Ravello), Alfonso Andria, et le Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs, (Conseil de l'Europe), Gianluca Silvestrini.

Le vaste et complexe débat a également permis d'entendre Son Excellence l'Ambassadeur Francesco Caruso, le Professeur Maurizio di Stefano (Président émérite d'ICOMOS Italia et responsable, pour la Région de Campanie, du projet de Système intégré de valorisation des biens de l'Unesco), ainsi que Hakan Shearer Demir, expert-consultant pour le Conseil de l'Europe.

Les critères et méthodes à suivre pour faire de la protection des paysages culturels un outil efficace de prévention des catastrophes naturelles et de développement humain durable ont ainsi été coulés dans les recommandations finales issues de la Conférence, qui ont été établies sur la base de l'expérience des acteurs locaux et avalisées par les experts avant d'être adressées aux organes décisionnels aux niveaux local, national et européen.

Soucieux en outre de passer du discours théorique à l'expérience pratique, les participants ont demandé au Centre universitaire européen de concevoir un projet pilote transnational – auquel pourraient être associés la Grèce, l'Algérie, un autre pays de la rive sud de la Méditerranée et, pour l'Italie, la côte amalfitaine et les Cinq Terres – qui permette de mettre à l'épreuve des faits le fruit de ces deux journées de travail. Dans le cadre de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs, le Conseil de l'Europe s'est engagé à contribuer à la définition du projet et à le diffuser auprès des institutions qui souhaiteraient le soutenir.